



**HAL**  
open science

# Les savanes littorales de La Réunion. Pour une utopie paysagère

Serge Briffaud

► **To cite this version:**

Serge Briffaud. Les savanes littorales de La Réunion. Pour une utopie paysagère. Les Carnets du paysage, 2019, Îles en projet, 35, pp.66-91. halshs-02182991

**HAL Id: halshs-02182991**

**<https://shs.hal.science/halshs-02182991>**

Submitted on 14 Jul 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Serge BRIFFAUD. « Les savanes littorales de La Réunion. Pour une utopie paysagère », *Les Carnets du paysage*, éd. Actes Sud, n° 35, 2019, p. 66-91.

## LES SAVANES LITTORALES DE LA RÉUNION

### Pour une utopie paysagère

**Serge BRIFFAUD**

ENSAP de Bordeaux, PASSAGES-UMR 5319 du CNRS

« *La savane n'a pas de bords* ».  
Florans Waro <sup>1</sup>

Les lignes qui suivent font retour sur les orientations et quelques-uns des résultats d'une recherche-projet en cours, menée pour le Conservatoire du littoral de La Réunion (CDL) et la Fondation de France sur les savanes de la côte réunionnaise sous le vent <sup>2</sup>. Ce programme rassemble paysagistes, écologues et paléo-écologues, agronomes, phyto-sociologues, géographes et historiens, mais aussi un ensemble d'acteurs institutionnels et associatifs impliqués, notamment, dans les expérimentations pyro-pastorales actuellement menées au Cap La Houssaye (cf. infra). Précisons que par « recherche-projet », nous désignons ici une démarche scientifique de type interdisciplinaire accompagnant la mise en œuvre et l'expérimentation d'un processus de projet qui, tout à la fois, conditionne l'orientation de la recherche et nourrit le corpus sur lequel elle s'appuie. Ainsi comprise, la recherche n'est donc pas un simple préalable au projet, qui se limiterait à rassembler les connaissances nécessaires à sa définition et à sa mise en œuvre. Elle participe au processus même du projet, contribue à l'enclencher et à l'orienter, s'alimente à ce qu'il révèle et l'utilise comme un catalyseur d'interdisciplinarité. En l'occurrence, nous pouvons également parler d'une recherche-projet « paysagère », dans la mesure où le paysage perceptible, considéré comme une image de la complexité socio-écologique de ce monde des savanes, est ici mobilisé comme une entrée privilégiée dans la recherche et un objet médiateur (que nous nous efforçons de construire comme tel), à la fois support d'échange entre les chercheurs et entre eux et les habitants/acteurs concernés par leurs travaux.

Le rachat ces dernières années par le CDL de terrains du bas versant occidental de La Réunion encore occupés par des savanes est à l'origine de notre travail, qui porte pour partie

---

<sup>1</sup> . Kazkabar, Saint-Paul, 24 septembre 2018.

<sup>2</sup> . « Les savanes de la côte sous le vent à La Réunion. Une approche interdisciplinaire et expérimentale de la connaissance et de la gestion des environnements littoraux », Coordination scientifique : Serge Briffaud, Équipes partenaires : UMR PVBMT (CIRAD et CNRS, La Réunion), Équipe CREGUR (Université de la Réunion), UMR GEODE (Université de Toulouse Jean Jaurès). Cette recherche en cours se terminera en 2021. Elle a été précédée de deux autres, menées pour le Conservatoire du littoral sur le même thème, avec une équipe plus restreinte (2015-2018). La thèse en cours de la paysagiste Morgane ROBERT sur les savanes et les ravines de la côte réunionnaise sous le vent entre pour partie dans ce programme.

sur les moyens d'une conservation et d'une gestion de cet héritage, dans un contexte de mutation accélérée des paysages et environnements littoraux de l'île. Or, tout ou presque restait à faire pour construire et fonder un tel projet, comme s'il nous revenait de lever le voile sur un domaine d'investigation quasiment inexploré et un champ de projet jamais vraiment identifié comme tel auparavant. Comprendre cette longue occultation et, sur cette base, ce qui se joue en ce moment où les conditions de possibilité même de l'entreprise scientifique et projectuelle que nous menons apparaissent pour la première fois réunies revêt, à nos yeux, une importance fondamentale. Les lignes qui suivent sont centrées sur cet aspect de notre questionnement et sur les réflexions d'ordre éthique que nos analyses à ce sujet ont fait naître, quant au positionnement de notre recherche-projet, aux conditions de son efficacité et à ses effets potentiels. Que faisons-nous — que risquons nous de provoquer — en « objectifiant » la savane — en faisant d'elle un objet de recherche et de projet — et en participant ainsi à mettre un terme à l'invisibilisation de ce milieu naturel et humain ? Notre travail pousse de fait vers la lumière un monde où l'on vit depuis longtemps caché, fonctionnant comme un refuge vis-à-vis de toutes les formes de contrôle social. Il vise — et par conséquent nomme et délimite — un espace qui a depuis longtemps opposé une forte résistance à l'aménagement, au zonage qui borne et assigne une fonction, à l'encadrement et à la normalisation des pratiques associées à l'exploitation ou au renouvellement des ressources qu'il contient, comme de celles — aujourd'hui en plein développement — qui s'ordonnent autour d'une quête de ressourcement. Objectifier ce monde de l'informalité, le faire entrer dans les rets du concept et du projet, n'est-ce pas en réalité lui faire violence et risquer, en voulant le conserver, de participer à sa destruction ?



1. Le Cap La Houssaye, pour partie propriété du Conservatoire du littoral, abrite l'une des dernières savanes ouvertes de La Réunion. © Serge Briffaud

### Quand les savanes s'effacent...

Reste que les savanes, rapidement, disparaissent. Il y a moins de trois décennies, elles occupaient encore l'essentiel du bas versant sous le vent de l'île, entre le rivage et 300/400 m. d'altitude, de Saint-Denis aux abords de Saint-Pierre. S'étendant sur les premières pentes d'un versant volcanique qui culmine à plus de 3 000 m., elles constituaient alors la strate inférieure nettement dessinée de l'une des constructions paysagères étagées les plus spectaculaires de la planète. Ces savanes n'apparaissent plus désormais que comme un paysage relique, s'effaçant rapidement sous l'effet de l'urbanisation du littoral, du développement de l'agriculture irriguée et de leur submersion par les arbres et arbustes envahissants. Leur régression participe de la « mise à bas » de la structure étagée de l'ensemble du versant sous le vent, mutation globale qui enregistre la décomposition, commencée il y a un peu plus d'un demi-siècle, du système socio-économique de la plantation et, plus globalement, du système colonial de gouvernement et d'exploitation du territoire <sup>3</sup>.

Durant les deux à trois dernières décennies, l'effet de ces transformations socio-économiques structurelles s'est trouvé renforcé et démultiplié par l'impact de certains aménagements, responsables de mutations à la fois spatiales et écologiques aussi rapides que profondes. C'est le cas, d'abord, du « basculement » des eaux du versant oriental vers le versant occidental de l'île, partiellement réalisé dès la fin des années 1990 <sup>4</sup>, puis de la construction de la voie express dite « Route des Tamarins » (2003- 2009). Ces deux réalisations ont contribué à réorienter les polarités spatiales insulaires, faisant d'un littoral sous le vent longtemps réduit à l'état de marge territoriale un pôle majeur de peuplement et de développement. Mais elles ont aussi engendré des mutations paysagères, sociales et écologiques considérables, destituant les anciennes savanes de la domination qu'elles exerçaient sur ce littoral brûlé par le soleil, accélérant leur fragmentation jusqu'à les réduire à quelques traces fragiles d'un monde ancien, pastillées sur un brouillon de lotissements, d'infrastructures et de verdoyantes stations touristiques ; souvenirs allant s'effaçant d'une ancienne béance, longtemps insinuée entre le versant habité et l'horizon océanique. On ne peut ainsi plus éprouver, désormais, qu'en quelques rares lieux — comme, surtout, au Cap La Houssaye — la souveraine vacuité de ces grandes étendues d'herbes sèches, interrompues seulement par l'échancrure profonde de ravines ombreuses.

### ... et se transforment

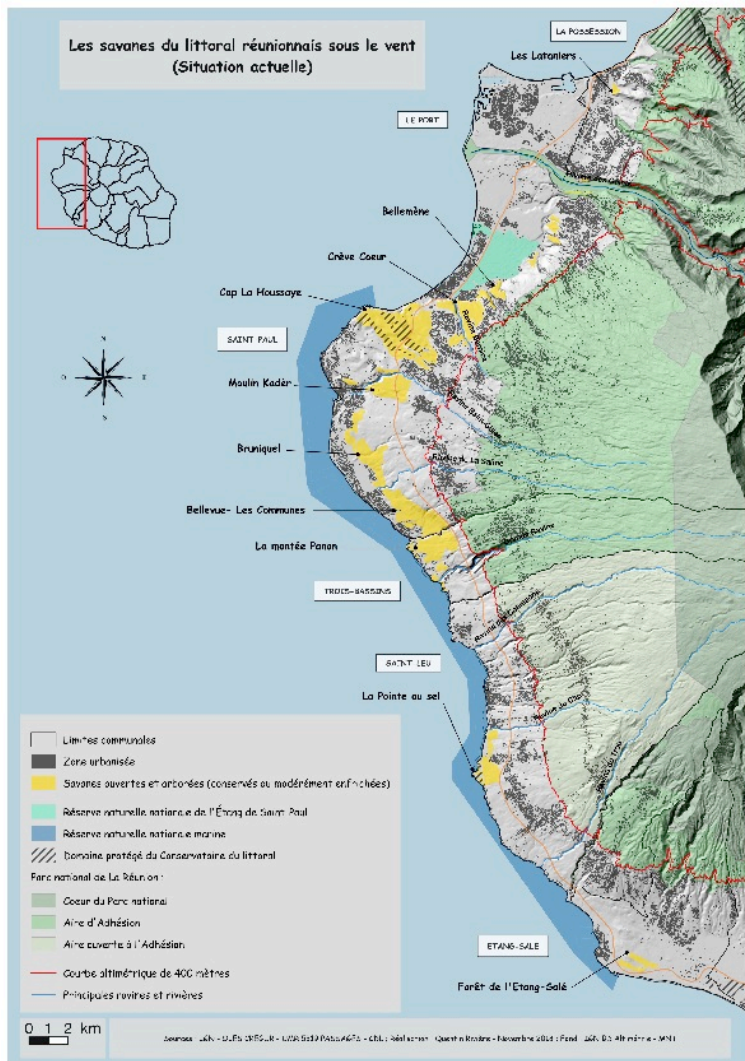
Ce qu'il reste des savanes évolue rapidement, selon des scénarios qui diffèrent en fonction des lieux, mais dans lesquels intervient presque toujours un déterminant fondamental : la déprise pastorale et la mutation des pratiques d'élevage. Les *gardiens bèfs* et les éleveurs de cabris <sup>5</sup>, principaux acteurs historiques du modelage et de l'entretien des paysages de la savane, ont été

---

<sup>3</sup> . Cf. à ce sujet la contribution majeure de BENOIST, J. & BONNIOL, J.-L. (1994). *Un ordre étagé mis à bas. Contribution à une ethnologie des paysages à la Réunion*. Rapport à la Mission du patrimoine ethnologique (Ministère de la Culture).

<sup>4</sup> . Sur ces grands aménagements : SIMON, T. (2008). « Une île en mutation. Infrastructures, aménagement et développement à La Réunion ». *EchoGéo* (7). [En ligne]. URL : <http://echogeo.revues.org/index8003.html>.

<sup>5</sup> . *Gardiens bèfs* est le nom donné localement aux éleveurs de bœufs mokas. Le terme *cabris* désignent indistinctement les chèvres et les boucs.



chassés sans ménagement des terres qu'ils exploitaient sans droits ni titres, quand, après le basculement des eaux, les propriétaires ont décidé de reprendre pleinement possession de ce bien devenu précieux. Ce mouvement se poursuit aujourd'hui, avec des conséquences humaines souvent dramatiques. Ceux qui, pour l'heure, continuent à travailler sur la savane ont dû faire face à un rétrécissement souvent important des surfaces utilisables, qui les a conduits à faire évoluer leurs pratiques, en renonçant notamment à utiliser le brûlage comme moyen de gestion de la ressource en herbe. Allumés en fin de saison sèche, les feux servent à renouveler à la fois l'appétence et la valeur nutritive des graminées, qui constituent la majeure part de la nourriture du bétail. Lorsqu'ils passent régulièrement, ils évacuent du pâturage les espèces pouvant concurrencer l'herbe. Malgré l'interdiction dont elle a été (et demeure) frappée, les éleveurs ont longtemps eu systématiquement recours à cette pratique, qui a largement déterminé les caractères écologiques du bas versant, où ne subsistent que des espèces pyrophytes. Mais aujourd'hui, la proximité des lotissements et des infrastructures routières ne leur permet souvent plus d'assumer le risque encouru, et c'est, ainsi, l'un des déterminants principaux de l'aspect du paysage et des caractères du milieu, qui cesse d'exercer ses effets <sup>6</sup>.

<sup>6</sup> . La situation de l'élevage de savane et ses perspectives de développement sont actuellement explorés par Quentin RIVIÈRE dans le cadre de sa thèse, dirigée à l'Université de La Réunion par François TAGLIONI.

Cette mutation des paysages de savane n'est par ailleurs pas séparable d'un changement profond de mode de vie, qui tient à l'obtention de droits sociaux nouveaux par les populations les plus déshéritées, mais aussi à l'évolution plus ou moins contrainte des manières d'habiter. La politique de R.H.I. (Résorption de l'Habitat Insalubre) a eu des effets particulièrement importants dans ce secteur de l'île, où les quartiers de cases en tôle ont disparu au profit de lotissements en dur et de petits collectifs, dans lesquels il n'est plus possible de garder des animaux. Le petit élevage familial de cabris a ainsi régressé de façon spectaculaire ces dernières décennies <sup>7</sup>, avec pour conséquence de favoriser la prolifération de certaines espèces d'arbustes et d'arbres, que le feu ne participe plus aussi efficacement qu'auparavant à contenir.



Un éleveur sur un chemin pavé du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans la savane de Crève-Cœur. © Serge Briffaud

L'ensemble de ces facteurs internes et externes, auxquels il faut ajouter le retournement et le transport des sols engendrés par la construction des quartiers urbains et des infrastructures routières, a favorisé l'envahissement rapide des savanes par une végétation arbustive et arborée qui se substitue aujourd'hui rapidement aux étendues graminéennes. L'agent principal de cette colonisation végétale est aujourd'hui une essence exotique au pouvoir de colonisation exceptionnel, *Leucaena leucocephala* (le « kasi » ou « moza » des Réunionnais), capable de créer un manteau forestier et ainsi, à court ou moyen terme, selon les situations locales, de substituer aux savanes ouvertes ou faiblement arborées un boisement dense, quasi

---

<sup>7</sup>. PAILLAT-JAROUSSEAU, H., NOUJAREDE, E., & MOUCHES, A. (2012). « Elevage caprin, rituel hindou et réglementation sanitaire française : tradition, concertation et régulation sur l'île de La Réunion ». *Norois*, 223(2), 93-104.

monospécifique et impénétrable<sup>8</sup>. C'est ce phénomène en particulier, échappant à la régulation opérée naguère par les formes héritées d'exploitation et de gestion des ressources, qui pousse, aujourd'hui, à agir.

Reste que viser à conserver des savanes et, plus globalement, à formuler un projet pour ces espaces, voire en faire un objet de recherche, ne va pour le moins pas de soi, aujourd'hui encore, à La Réunion ; cela pour de multiples raisons dont on proposera ici un bref examen.



Progression spectaculaire du *Leucaena leucocephala* dans la savane du Cap La Houssaye entre 2001 (à gauche) et 2015 (à droite). © Serge Briffaud et Bernard Davasse.

### **La savane et la condition écologique contemporaine de l'île tropicale**

Comme le montrent les débats anciens, mais réactivés ces dernières années, sur les origines des savanes en général, ce type de paysage est devenu l'un des emblèmes des dégradations humaines de la nature<sup>9</sup>. Beaucoup des plus grands parcs nationaux africains (Serengeti, Etosha, Tarangire...) correspondent certes à de vastes savanes, mais c'est sur la faune sauvage que sont dans ce cas centrées les politiques de conservation. Cela n'empêche quoiqu'il en soit pas les savanes d'apparaître très souvent associées à l'image des grands maux anthropocéniques que sont tout à la fois la déforestation (souvent désignée comme la condition de l'existence des savanes) et le réchauffement du climat (identifié, selon les auteurs, à la cause ou à la conséquence de l'apparition et du maintien de ces espaces ouverts). Le rôle central du feu dans la formation et l'entretien de ces milieux est lui-même de nature à renforcer cette image négative, consubstantielle à une certaine vision, à la fois biocentrée et a-historique, de l'environnement et des problématiques écologiques.

Mais l'idée de prendre en considération la savane et de la conserver vient également aujourd'hui percuter une certaine représentation de ce que l'on pourrait nommer la « condition écologique » de l'île tropicale. Celle-ci s'ordonne autour d'une tension entre le constat, d'un côté, de l'exceptionnelle biodiversité de ce type d'espace, et, de l'autre, de l'extrême fragilité de milieux menacés, plus directement et fortement que d'autres, par le réchauffement climatique, les invasions biologiques et autres formes de transformations

---

<sup>8</sup> . Cf. V. BOULLET, « La végétation des savanes de l'ouest de la réunion 1. Concepts et organisation paysagère », dans S. BRIFFAUD et C. GERMANAZ (sous la dir. de). (A paraître, 2018). *Les savanes de la côte sous le vent à La Réunion*, Saint-Denis : Presses Universitaires de l'Océan Indien. La question de l'envahissement des savanes par le *Leucaena* est également au cœur de la thèse de Morgane ROBERT, qui étudie ce phénomène en croisant entrées naturalistes et sociales.

<sup>9</sup> . Sur cette question et sur les débats depuis longtemps suscités par la formation des savanes, cf. notamment BALLOUCHE, A. (2016). « Forêts versus savanes », dans *Manifeste pour une géographie environnementale*. Paris : Presses de Sciences Po (PFNSP), p. 185-204.

d'origine anthropique des habitats et des écosystèmes. La Réunion elle-même, qui fait partie de l'un des « hotspots » de biodiversité<sup>10</sup> les plus emblématiques de la planète — celui qui réunit Madagascar, les Comores et les Mascareignes et dans lequel le taux d'endémisme des espèces végétales est compris entre 80 et 90 % — est particulièrement concernée par ce double constat. Les représentations de la nature réunionnaise diffusées par les organismes internationaux et locaux impliqués dans les politiques de protection de la biodiversité s'ordonnent autour d'un récit environnemental stéréotype, opposant la profusion des origines (avant peuplement) à l'état dégradé de la nature insulaire anthropisée, La Réunion tendant à devenir l'un des paradigmes de l'île victime d'une colonisation rapace, donnant l'exemple d'un scénario anthropocénique accéléré, aux effets amplifiés. Dans son rapport *Biodiversité et conservation en outre-mer*, daté de 2003, l'UICN reprenait ainsi déjà à son compte, à propos de l'ensemble de l'archipel des Mascareignes, cet archétype de l'île paradisiaque, à la flore et à la faune originellement abondante et inconnue, rapidement dégradée après l'arrivée des premiers habitants, au point de constituer « l'un des symboles mondiaux de la destruction de la nature par l'homme, avec l'extinction de plusieurs dizaines d'espèces de vertébrés et la disparition d'écosystèmes entiers, notamment dans les zones de basses altitude, là où l'homme s'est installé »<sup>11</sup>.

Ce discours a été au cœur de la justification du spectaculaire mouvement d'éco-patrimonialisation qu'a connu l'île depuis 2007, date de la création du Parc national de La Réunion (PNR), qui occupe 42% du territoire de l'île et de la Réserve nationale marine<sup>12</sup>. Le PNR s'est orienté vers une politique fondée sur le principe d'une limitation de l'anthropisation des territoires de haute altitude où il est installé, faisant passer au second plan la dimension culturelle du rapport des Réunionnais à la nature — tendance encouragée par l'inscription en 2010 au Patrimoine mondial de l'UNESCO, au titre des biens naturels, de la zone centrale du PNR, et, par la suite, par les recommandations de l'UICN appelant à un renforcement de la lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

Dans ces conditions, on peut comprendre que les savanes littorales n'aient pas été spontanément intégrées aux espaces concernés par une protection et une gestion écologique du territoire. On a plutôt été enclin à les voir comme un véritable *coldspot*, exemple de nature secondarisée et maltraitée, présentant une faible richesse biologique et archétype du milieu accueillant pour les pestes végétales et envahisseurs en tout genre. Or, cette image négative, potentiellement porteuse d'un désir de renaturation des milieux et paysages de savane, plonge en réalité ses racines loin dans le passé de l'île. Se tourner vers l'histoire permet de mettre à jour le rapport ambigu qu'elle entretient, dans la longue durée, avec les représentations associées, en cette île, au projet colonial.

---

<sup>10</sup> . Sous cette appellation de « hotspots de biodiversité » on a regroupé des espaces (34 au total) tout à la fois concernés par une biodiversité particulièrement élevée et des menaces fortes pesant sur elle. Le principe de cette sélection vient du scientifique Norman Myers. Repris par l'ONG américaine *Conservation internationale*, il a été très largement diffusé mais a aussi fait l'objet de nombreuses critiques (cf. par exemple : Kareiva, P. et M. Marvier. 2003. « Conserving biodiversity coldspots », *American scientist*, n° 91, p. 344-351).

<sup>11</sup> . UICN, *Biodiversité et conservation en outre-mer*, 2003, p. 118. Les dernières lignes de cet extrait sont intégralement reprises dans la *Stratégie réunionnaise pour la biodiversité de 2005 ; revue en 2011*, p. 5.

<sup>12</sup> . Cf. BABOU, I. (2015). « Patrimonialisation et politiques de la nature : le parc national de La Réunion ». *Vertigo-la revue électronique en sciences de l'environnement*, 15(1). [En ligne]. URL : <http://vertigo.revues.org/16038>.



## La savane ou l'édén dévoyé

L'histoire des savanes littorales de La Réunion est celle d'un monde resté longtemps en marge. Marge de l'histoire coloniale de l'île, de son cœur battant qui fut durant trois siècles l'espace de la plantation, concentré, dans l'ouest, sur la partie intermédiaire du versant, là où la canne à sucre n'a pas besoin d'être irriguée ; en marge, aussi, des itinéraires obligés, des circuits de visite, des sites que l'on célèbre ; en marge, enfin, des descriptions géographiques et des plans d'aménagement, du discours des experts, des champs d'action et de compétence. La savane a été et demeure souvent encore de ces espaces qu'on laisse en blanc sur la carte. Paradoxe d'une île qui semble avoir échoué à conquérir tout à fait son pourtour et dont une partie importante du littoral put être regardé comme une page blanche. La savane apparaît, sinon tout à fait comme un vide, au moins comme un espace et un paysage de moindre substance. Son appellation elle-même demeure incertaine, instable : *savane*, *steppe*, mais aussi, souvent, *friche*. Tout se passe comme si la vacuité de ce paysage faisait perdre aux mots leur consistance, ou les empêchait de se fixer solidement sur les choses. La savane est ainsi un espace à faible densité toponymique, comme si peu de lieux se montraient ici dignes d'un nom, ou capables de le retenir. Cela, en tout cas, si l'on se réfère aux cartes, reflets de la vision de ceux qui ne vivent pas la savane et qui ne la regardent qu'à distance.

Ce sont les archétypes associés à la représentation des déserts qui ont nourri, durant les deux derniers siècles, l'image des savanes réunionnaises diffusée par la littérature imprimée. Ainsi chez Roussin, auteur en 1858 d'un *Album de La Réunion*, qui évoque ici les paysages vus depuis la route passant par les savanes du Cap La Houssaye, entre Saint-Paul et Saint-Gilles :

« Rien n'est plus désolé et plus aride que les terrains traversés par cette route ; on se croirait au milieu des déserts du Sahara ; quelques rares troupeaux de bœufs errent à l'aventure sur ces mornes brûlés, semés de maigres touffes de chiendent, qui en forment l'unique végétation ; ce sont, avec leurs gardiens en haillons, les seuls êtres animés que l'on rencontre dans ces solitudes. »

Mais la savane a également longtemps un statut de ruine, qu'elle conserve dans une certaine mesure aujourd'hui, dans le regard de ceux qui la prennent à témoin des atteintes portées à une nature « originelle ». Au moins depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, la savane parle aux observateurs à la fois d'une perte et d'un dérèglement. Dans une île dont la représentation s'ordonne globalement depuis sa découverte, avec une égale constance, autour d'une déclinaison de l'inépuisable paradigme de l'édén tropical, il revient au désert-savane d'introduire dans l'image l'évidence ou la menace de la chute, autrement dit cette tension consubstantielle au mythe édénique et, depuis au moins la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, à sa déclinaison tropicalo-insulaire<sup>13</sup>. L'idée que la savane est le résultat de la destruction d'une ancienne forêt affleure dans les descriptions dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi dans celle que propose Auguste Billiard en 1822 :

« ... quelques benjamins dépouillés de leur écorce végètent isolément dans la savane ; sur la saillie d'un rocher, on aperçoit parfois un latanier sans feuillage, semblable à une colonne dont le chapiteau est renversé, ou au bord

---

<sup>13</sup> . GERMANAZ, C. (2013). « L'Éden recomposé ». *Revue historique de l'Océan Indien*, n°11 (dossier : Histoire et environnement en Indianocéanie depuis le XVII<sup>e</sup> siècle), p. 101-123. Cf. aussi BRIFFAUD, S. (1998). « Voyages aux îles désenchantées. Regards sur les Mascareignes (XVII<sup>e</sup>- début XIX<sup>e</sup> siècle) ». *Influences et échanges culturels dans l'Océan Indien. Les jardins. Organisation de l'espace et construction du paysage*. Saint-Denis : Editions CNH.

de la mer le misérable boucan d'un pêcheur. Lorsque les herbes sont desséchées, les esclaves prennent plaisir à y mettre le feu ; pendant la nuit, s'il fait de la brise, on voit les flammes courir sur la savane avec la rapidité d'un torrent ; l'aspect de la montagne noircie n'en devient que plus attristant ». <sup>14</sup>

Sont citées ici les deux essences dominantes de la forêt semi-xérophile que les naturalistes d'aujourd'hui supposent présentes, avant l'arrivée des hommes, sur une partie au moins du bas versant sous le vent de l'île : le benjoin et le latanier, la comparaison de ce dernier avec une colonne au chapiteau renversé faisant clairement signe à l'archétype pictural néoclassique du paysage avec ruines antiques. Billiard laisse entendre que le feu serait l'agent de la destruction de cette végétation arborée. Ignorant (ou occultant) la pratique de l'écobuage pastoral, il fait des esclaves les coupables insouciantes de la désolation de ces rivages. Le sentiment de dégradation du paysage est solidaire d'une assignation sociale. La savane est un espace de relégation ; le monde des esclaves et des bergers en haillons évoqués par Roussin, des marginaux que la plantation coloniale fabrique et rejette. Un siècle plus tard, le géographe Defos du Rau évoquera ces « solitudes [qui] ne sont peuplées que de quelques hameaux de cases de calumets habités par des familles noires [...] et misérables », dont « la vie minable [...] gravite autour d'occupations primitives suscitées au gré des circonstances... » <sup>15</sup>.

Mais dans la longue durée de ses représentations, la savane n'apparaît pas seulement comme le symptôme d'un désordre local. On voit très tôt en elle à la fois l'effet et le témoin d'un dérèglement qui concerne l'île dans son ensemble. Dès les dernières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle, le constat commence à être avancé d'un assèchement du milieu provoqué par la déforestation consécutive aux défrichements des concessions coloniales, notamment dans les hautes altitudes. Dès ce moment, l'administration royale tente de réagir, en imposant par exemple aux nouveaux concessionnaires le respect des bois existant sur leurs terres. On sait que des dispositions semblables sont prises à l'Île de France voisine par Pierre Poivre, érigé en éco-héros par l'historiographie environnementale américaine, notamment pour avoir promulgué sur cette île, en 1769, un *Règlement sur la conservation des forêts*, ainsi que pour avoir fait le lien entre déboisement et assèchement du climat <sup>16</sup>. Le scénario est semblable à La Réunion, où le paysage des savanes littorales est très tôt convoqué comme preuve perceptible des effets de la destruction des forêts.

« Par l'effet du déboisement d'une partie des hauteurs de l'île, lit-on ainsi dans les *Notices statistiques sur les colonies Françaises...* (1839), les savanes de Bourbon sont tellement desséchées, qu'à peine, dans la saison des pluies, se couvrent-elles d'un gazon court et maigre ».

L'auteur de *l'Essai de statistique de l'île Bourbon* (1828), voit quant à lui la savane comme un pâturage dégradé par la volonté irréfrenée des colons d'exploiter ces terres côtières et par l'absence de prise en considération de la spécificité des ressources propres aux différents étages du versant. Le paysage des savanes devient l'image de l'échec, voire de la perversion du projet colonial lui-même.

---

<sup>14</sup> . Auguste BILIARD, *Voyage aux Colonies Orientales*, (1<sup>o</sup> éd. 1822) Saint-Denis : Ars Terres Créoles, 1990, p. 54. Lettre datée du 30 juin 1818.

<sup>15</sup> . Jean DEFOS du RAU, *L'île de La Réunion. Etude de géographie humaine*, Thèse de Doctorat, Bordeaux : Institut de Géographie, 1960, p. 375.

<sup>16</sup> . Cf. GROVE, R.H. 1995. *Green Imperialism: Colonial Expansion, Tropical Island Edens and the Origins of Environmentalism, 1600-1860*. Cambridge : Cambridge University Press. Et GROVE, R.H., QUENET, G. 2013. *Les îles du paradis : l'invention de l'écologie aux colonies, 1660-1854*. Paris : La Découverte.

## La « reconquête » des savanes, du rêve à la réalité

D'où le désir, longtemps entretenu par les élites insulaires, et jamais complètement assouvi, d'éradiquer la savane, ou — ce qui revient au même — de la « reconquérir ». Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle apparaissent de vastes projets allant dans ce sens : transformation des savanes en cotonneraies et même en oliveraies, reboisement en filaos (*Casuarina*) ou en bois noirs (*Albizzia lebeck*)... Ces projets s'inscrivent indémêlablement dans une visée agronomique réformatrice et dans une perspective de renaturation, l'une et l'autre semblant s'enraciner dans le même rêve colonial de maîtrise de la nature insulaire. Ainsi chez Billiard, qui propose au gouvernement de reboiser en bois noirs « les savanes qui attristent une partie des rivages de l'île de Bourbon » ; « ces arbres, ajoute-t-il, ramèneraient la fraîcheur dans ces terrains desséchés ; les benjoints détruits, et pourtant si utiles, reviendraient également... »<sup>17</sup>.

On peut aussi interpréter ces discours et ces projets de reconquête comme le produit de la volonté d'une élite d'asseoir et de légitimer une emprise politique et foncière sur le territoire insulaire. Cela est vrai à l'échelle de l'île dans son ensemble, ce que certains interprètent comme le témoignage d'une « sensibilité écologique » avant la lettre ne paraissant pas pouvoir être séparé d'une volonté des gouverneurs de contrôler les concessionnaires, à l'heure où La Réunion (alors Île Bourbon) cesse d'être une tenure féodale aux mains de la Compagnie des Indes pour devenir une colonie du royaume. Mais c'est aussi le cas pour les savanes, dont le désir de reconquête semble s'affirmer avec force dans les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, quand les planteurs se convertissent à la canne à sucre et que les usines commencent à s'installer à proximité des rivages. Le discours sur la vacuité des savanes et sur leur paysage ruiniforme masque leurs usages, en particulier pastoraux. Dans les premières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'espace qu'elles occupent avait été soustrait par la Compagnie des Indes aux concessions des colons, de manière à écarter le bétail des plantations de café et à transformer en pâturage les rivages sous le vent. Les savanes étaient alors devenues des « communes » (on les appelle quelquefois encore ainsi aujourd'hui) et on peut penser que, pour partie au moins, c'est une volonté de reprendre le contrôle de ces territoires grevés de droits d'usage (ou de ce qui en subsiste alors) qui s'exprime dans la déploration d'un paysage perdu et d'une nature abimée.

Ce rêve d'une « reconquête » des savanes n'est pas mort. Il est même aujourd'hui devenu, dans une certaine mesure, réalité, comme le proclame ce panneau célébrant la « Conquête de l'agriculture sur la savane » placé sur une bretelle routière traversant les champs de canne à sucre et les vergers irrigués qui ont récemment pris la place des pâturages, sur les pentes surplombant la station balnéaire de l'Hermitage et le lagon. L'arrivée de l'eau fit de ce littoral brûlé par le soleil la surface de projection de tous les rêves de développement et d'enrichissement. Enfin allait-on pouvoir satisfaire les désirs du touriste en quête de paradis insulaires ; enfin la verdure et les fleurs allait pouvoir l'emporter sur la graminée jaunâtre et les pâturages brûlés. Les enjeux financiers liés à cette reconquête — et en particulier à la possibilité d'urbaniser les anciennes savanes — sont alors considérables. L'arrivée de l'eau renverse les valeurs. L'inutile savane se change en bien convoité.

Ce contexte explique la réactivation, à laquelle on assiste alors, de l'archétype de la savane-désert, espace supposé vacant à occuper, dont, une nouvelle fois, les usages — en particulier pastoraux — voire l'existence même, sont occultés : « La savane à La Réunion ? Quelle

---

<sup>17</sup> . Cité par BONNIOL et BENOIST, *op. cit.*, p. 77.

savane ? Nous ne sommes pas à Madagascar ! », déclarait en 2000 un important élu de l'île <sup>18</sup>. Benoît et Bonniol ont recueilli, au début des années 1990, les propos du responsable des Sucreries de Bourbon, propriétaires de 1 000 ha de savanes sur les anciennes terres des Villèle-Desbassyns, la plus puissante des anciennes familles de planteurs de l'île. Les Sucreries avaient créé quelques années plus tôt le « Golf du Bassin Bleu » au bas du quartier de Villèle, alimenté en eau par son bassin éponyme dans la ravine Saint-Gilles. Il s'agissait là d'une sorte d'anticipation, à la portée symbolique évidente, d'un « verdissement » de la savane, que la même société se proposait alors d'accomplir par la mise en culture des terres irriguées grâce au basculement des eaux, mais aussi et surtout par l'urbanisation même du littoral, via la construction de lotissements-oasis. Le directeur des Sucreries n'avait alors pas hésité à faire part aux chercheurs de son intention d'expulser, à terme, tous les éleveurs de la savane, rendus par lui responsable de la « désertification » du bas versant <sup>19</sup>. Et ce même personnage justifiait ainsi les vastes projets immobiliers de sa société :

« De toute façon l'urbanisation est capable de créer son manteau végétal en cinq ans. La croissance urbaine entraîne une revégétalisation, comme on le voit bien au Port, où on constate même une modification du microclimat : il y pleut davantage depuis qu'il y a des plantes en abondance... » <sup>20</sup>.

Si l'on repère encore ici une trace de la complicité déjà constatée en des époques antérieures entre renaturation et mise en valeur économique, on assistera toutefois à partir des années 2000, dans le contexte de l'éco-patrimonialisation accélérée du territoire insulaire, au découplage de ces visées. L'action en faveur de la protection de la biodiversité tend alors à s'inscrire dans une politique visant à juguler l'anthropisation des écosystèmes les plus sensibles, ceux des hauteurs de l'île et du récif corallien. La savane se retrouve alors du mauvais côté de la protection de la nature, au cœur de l'espace le plus convoité de l'île. La marge littorale d'autrefois est devenue l'épicentre du territoire insulaire — le foyer même de sa dynamique.

Et c'est à ce moment, quand elle n'est plus qu'un souvenir invité dans un paysage refait presque entièrement à neuf, que la savane se met à exister autrement dans le regard des Réunionnais.

### **La savane révélée : du communal au commun**

Quelque chose, en effet, a commencé, il y a quelques années, à changer ; mutation qui ne consiste pas seulement en l'apparition de représentations nouvelles, rompant avec le rejet qui s'exprimait naguère, mais d'abord et surtout en une « (re)mise en visibilité » de la savane, comme si son effacement dans les paysages lui avait permis de faire irruption dans les discours. Le programme de recherche en cours participe lui-même de ce mouvement et contribue sans nul doute à l'amplifier.

---

<sup>18</sup> . Entretien mené par Serge Briffaud et Alexandre Moisset dans le cadre d'une première recherche menée sur les savanes réunionnaises. Cf., BRIFFAUD, S., & MOISSET, A. (2002). *Les savanes de la côte sous le vent à La Réunion. Configurations, dynamiques et enjeux d'un paysage en sursis*. Rapport de recherche pour le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, CEPAGE (Centre de recherche sur l'histoire et la culture du paysage).

<sup>19</sup> . À la fin des années 1990 une rumeur de grave épizootie frappant les vaches du littoral est opportunément lancée. Apparemment sans aucun fondement, elle contribua à ruiner les éleveurs des savanes et à libérer l'espace pour l'agriculture et les lotissements.

<sup>20</sup> . Cité par BONNIOL et BENOIST, *op. cit.*, p. 157.

Ce phénomène est inséparable de l'apparition de nouvelles expériences spatiales qui ont transformé les modalités même de l'appréhension de cette partie du territoire insulaire et qui apparaissent consubstantielles, paradoxalement — mais c'est là un paradoxe si classique qu'il ne peut surprendre — aux phénomènes participant à la destruction des savanes. De ce point de vue, la réalisation de la Route des Tamarins, qui traverse de part en part l'étage des savanes, semble avoir joué un rôle important, alors même qu'elle apparaît pour partie responsable de la submersion du milieu par les plantes envahissantes. Le chantier lui-même, largement médiatisé, a fixé les regards sur un paysage dont seuls riverains et usagers avaient une connaissance intime. Les routes ouvertes pour les engins se sont transformées en un réseau de chemins facilitant l'accès à cet espace. La nouvelle voie express a ainsi rapproché les insulaires de la savane. Mais elle a aussi joué le rôle d'un objet-écran, créant les conditions de cette distanciation spectatorielle indispensable à la transformation de l'environnement perceptible en paysage contemplé.

C'est au développement de l'urbanisation littorale qu'il faut d'autre part rapporter la mutation actuelle du rapport des Réunionnais aux savanes. De plus en plus enclavées entre les quartiers résidentiels et les stations touristiques, ces dernières tendent en effet à jouer pour leurs habitants le rôle de parcs péri-urbains d'herbes sèches, de terrains de sport et de lieu de ressourcement. On a ainsi assisté ces dernières années à l'explosion de la fréquentation sportivo-récréative de ces espaces, qui culmine sur les savanes du Cap La Houssaye et de la Pointe au Sel (Saint-Leu), mais concerne, peu ou prou, tout ce qui reste des anciennes savanes de la côte ouest. Ces pratiques demeurent largement informelles, même si des associations commencent à apparaître, notamment autour du Cap La Houssaye, qui s'emploie à « faire découvrir » la savane et ses patrimoines, ou organisent sa fréquentation sportive. L'espace lui-même n'est pas aménagé pour accueillir ces nouveaux « usagers ». Et si, dans ce mouvement, une savane-ressourcement prend le pas sur la savane-ressource, le sens de ce milieu ne change pas fondamentalement. Comme nos enquêtes le montrent <sup>21</sup>, la savane demeure aux yeux de ceux qui la vivent — éleveurs, joggers, randonneurs... — d'abord et avant tout, un espace de liberté et un lieu-refuge, au sens d'un espace exempt de toute forme de normalisation, appropriable par tous non pas par défaut de propriétaire, mais par la grâce, que l'on sait temporaire, d'un renoncement de ce dernier à surveiller, aménager, exploiter, rentabiliser. On maronne la savane. On profite d'elle à la dérobée, dans ce moment fugace où peut s'éprouver, avec cette force que n'autorise aucune publicisation officielle, le sentiment d'habiter un monde à soi <sup>22</sup>. La savane était jadis un communal. Elle devient un commun. Et cela en raison de sa fragilité même, dans la suspension temporaire d'un pouvoir qui menace de l'effacer ; cela dans l'attente d'une appellation fixée, d'un mot qui l'enfermerait dans une chose bien déterminée, une ZAC, un lotissement, un complexe touristique, un paysage dûment répertorié, ou pire peut-être : un espace public.

### **La savane comme paysage**

Voici donc la recherche-projet en cours replacée sur son fil d'acrobate. Voulez-vous sauver la savane ? Mais en la disant, et surtout en lui imposant cette forme suprême de désignation

---

<sup>21</sup> . Elles sont fondées sur des entretiens semi-directifs menés auprès d'une soixantaine de personnes fréquentant la savane dans un cadre sportivo-récréatif, et d'une vingtaine d'éleveurs. Certains de ces entretiens ont fait l'objet de plusieurs réitérations.

<sup>22</sup> . « Savane », en créole, désigne un pâturage ; mais le terme est également synonyme de « Kour », mot qui désigne l'espace ouvert et parfois en partie cultivé entourant la maison (A. ARMAND. (1987). *Dictionnaire Kréol-Français*, Saint-André : Océan Indien éditions). Pâturage de moins en moins utilisée, la savane n'en continue pas moins à fonctionner comme une extension de l'espace domestique.

qu'est la transformation d'une réalité en un *objet* bien délimité, n'existant que dans la distance qui nous en sépare, ne contribuez-vous pas à nourrir les forces qui aujourd'hui conspirent à sa destruction ? Entre conservation et destruction se noue souvent, on le sait, une paradoxale complicité. Et le risque pris est sans doute plus grand encore quand le projet de conservation doit faire émerger son objet-même, en le tirant de l'ombre dans laquelle on l'avait laissé.

Convenons donc que ce qu'il faut sauver avec les savanes, c'est d'abord ce qu'il reste d'un monde auquel aucune autorité n'a jusqu'ici vraiment réussi à donner forme et dont les décombres échappent encore aujourd'hui largement à la planification aménagiste, associée ou pas à la célébration patrimoniale. Ce qu'il faut sauver, c'est un paysage du quotidien, modelé au jour le jour par des micro-pratiques qui effleurent les choses et les lieux mais qui, à force de se répéter, finissent par laisser sur eux une empreinte durable ; c'est un espace dans lequel il revient encore aux enfants en vadrouille, aux promeneurs et aux joggers, et surtout aux bœufs et aux cabris, de décider du tracé des chemins.

Pointer de tels objectifs n'est pas exclure la dimension écologique ou environnementale de ce projet de conservation. Mais cela revient à coup sûr à refuser de la déconnecter de sa dimension culturelle et sociale, ou, plus encore, évidemment, de considérer comme un problème a priori le haut-degré d'anthropisation de ces milieux, qui a fait conclure hâtivement à leur « pauvreté », voire à leur absence d'intérêt écologique. Sans rentrer ici dans un examen approfondi des fonctions écologiques de la savane, on notera que les naturalistes de l'équipe y ont trouvé quelques espèces endémiques très rares, dont certaines (des mousses) inconnues jusqu'ici à La Réunion et qui toutes sont conditionnées au passage régulier des feux et des troupeaux. Si les savanes sont néanmoins relativement pauvres en diversité spécifique, leur participation à la biodiversité et à la diversité paysagère de l'île apparaît quand on les considère à l'échelle du versant occidental ou de l'île dans son ensemble. Elles apparaissent alors comme un ensemble géographique et naturel unique et très typé, caractérisé par sa luminosité et sa semi-aridité, dans un milieu insulaire globalement humide et nébuleux ; mais aussi comme l'un des niveaux d'une construction paysagère étagée dans laquelle peut se lire l'histoire humaine de l'île.

En abordant la savane comme un « paysage », nous choisissons de l'appréhender comme un composé — ou un complexe — socio-écologique, c'est-à-dire de tenter de combiner les apports des sciences écologiques et des SHS, comme l'ont fait depuis les années 1980 de nombreux travaux visant, dans le domaine de l'environnement, une interdisciplinarité « grand écart »<sup>23</sup>. Mais du paysage, nous retenons aussi la dimension sensible, celle-là même qui, lorsque nous parvenons à nous débarrasser de la découpe a priori du réel contenue dans les partages disciplinaires, nous met en liaison directe avec une complexité et une diversité irréductible à quelque grille d'analyse ou quelque concept que ce soit. Ce paysage-là ne peut pas être, à proprement parler, l'objet que la recherche se propose d'atteindre. Il peut néanmoins constituer pour elle l'un des moyens privilégiés de sa construction et de sa diffusion, son chemin et son témoin. Il peut aussi incarner son projet, au sens où le paysage demeure, avec toute la complexité qu'il est susceptible de révéler, et avec toutes les sensations qu'il inspire, un horizon que l'on n'atteint jamais, mais qui donne sa direction et son impulsion à la marche. Au sens, aussi, où en se plaçant sous son égide, une science pourrait faire effort de se construire, qui manipulerait les choses sans renoncer tout à fait à les habiter.

---

<sup>23</sup> . Cf. notamment JOLLIVET, M. (dir.). (1992). *Sciences de la nature, sciences de la société: les passeurs de frontières*. Paris: CNRS Editions.

C'est donc, et en ce sens, un paysage, une savane-paysage, qu'il faut étudier et tenter de conserver.

### **Au risque de la recherche et du projet <sup>24</sup>**

Pour aller en ce sens, notre travail a emprunté différentes voies. Il a d'abord consisté à donner la parole à ceux qui vivent et exploitent la savane, en lançant des enquêtes à base d'entretiens visant, d'un côté, à mettre en lumière et à mieux comprendre le développement — notamment au Cap La Houssaye — des pratiques sportivo-récréatives et, de l'autre, à appréhender la nature et le devenir des pratiques héritées d'exploitation des ressources, notamment pastorales <sup>25</sup>. Parallèlement a commencé une enquête sur l'histoire et les dynamiques actuelles des paysages du bas versant, qui a pour objectif de permettre une meilleure compréhension des mutations actuelles en les replaçant dans une durée moyenne et longue. Nous avons fait appel pour cela aux sources traditionnelles de l'histoire des paysages et de l'environnement (archives écrites, récits et descriptions imprimés, documents iconographiques divers...), la méthode de la photo-comparaison étant privilégiée pour l'appréhension et l'analyse des changements récents. Mais nous avons également fait appel, pour la première fois à La Réunion, aux méthodes de la paléo-écologie et en particulier à la palynologie, qui nous a permis, suite notamment au sondage effectué dans l'étang de Saint-Paul, de commencer à réunir des informations inédites sur l'histoire des milieux littoraux à l'échelle des 2 300 dernières années <sup>26</sup>.

L'importance donnée à la dimension historique de la démarche est pour partie justifiée par la nécessité de se donner les moyens de comprendre, en prenant le recul nécessaire, les dynamiques paysagères en cours. Mais elle s'accorde aussi à une recherche-projet visant à une *médiation*, conçue comme une contribution à la construction et à l'évolution des représentations sociales attachées à son objet, l'histoire fournissant, dans cette perspective, des outils d'une grande efficacité potentielle <sup>27</sup>. Nous avons ainsi fait d'emblée l'hypothèse — qui s'est largement confirmée depuis — qu'une investigation historique nous permettrait de démontrer l'ancienneté des paysages de savane à La Réunion et la place importante qui leur revient, jusqu'à une époque très récente, sur le littoral occidental de l'île. Nous avons également pu montrer la relative stabilité de ces paysages à l'échelle, au moins, des deux derniers siècles, avant que le processus actuel de transformation se mette en marche, à partir de la fin des années 1990. Ainsi avons-nous pu qualifier cette mutation, en montrant qu'elle constitue une rupture majeure à l'échelle de la longue durée et qu'elle correspond au passage d'un seuil socio-écologique majeur. Tout en mettant ainsi en évidence l'impossibilité d'assimiler la savane à une friche, l'enquête historique a permis de montrer que le franchissement de ce seuil est pour une large part lié au déclin de pratiques d'exploitation et

---

<sup>24</sup> . Les travaux de recherche évoqués ci-après nourrissent l'exposition « Savanes. La liberté sous le vent », réalisée pour la commune de Saint-Paul, qui l'accueillera à partir du 21 septembre 2019.

<sup>25</sup> . Le développement de ce volet de la recherche se poursuit actuellement sous l'égide de Véronique ANDRÉ-LAMAT et Béatrice MOPPERT. Quentin RIVIÈRE, Morgane ROBERT et Amandine LEBRUN ont mené la plupart des entretiens avec les éleveurs.

<sup>26</sup> . Les premiers résultats seront présentés sous peu par le palynologue et géographe Didier GALOP dans : S. BRIFFAUD et C. GERMANAZ (sous la dir. de). (A paraître, 2018). Op. cité.

<sup>27</sup> . Sur cet usage de l'histoire pour une médiation : R. BERCOVITZ, S. BRIFFAUD. (2015). « Pour une pratique paysagiste de la médiation environnementale. Une expérimentation dans la Sèvre niortaise », dans Y. LUGINBÜHL (dir.), *Biodiversité, paysage et cadre de vie. La démocratie en pratique*. Paris, Victoires Éditions, p. 42-70. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01522216/document>

de gestion des ressources, sur lesquelles avait reposé, dans la longue durée, l'entretien de ces milieux et paysages.



Opération de brûlage dirigé au Cap La Houssaye (novembre 2016). © Serge Briffaud

Les expérimentations entreprises depuis deux ans sur les savanes du Cap La Houssaye constituent une tentative de réactivation de ces pratiques aujourd'hui en déshérence. En proposant dès le début de nos travaux d'utiliser le brûlage dirigé — associé au broutage par les caprins et bovins — comme méthode de conservation et de gestion du milieu hérité, nous avons conscience de toucher à un point particulièrement sensible. On avait jusqu'alors jamais eu recours, sur l'île, à cette pratique, interdite à La Réunion par un arrêté préfectoral. La mettre en œuvre supposait affronter les représentations négatives qui souvent s'attachent au feu et qui étaient en l'occurrence exacerbées par le souvenir des incendies particulièrement dévastateurs ayant frappé en 2010 les forêts et landes de haute altitude de l'île, dans le secteur du Maïdo. Cela revenait aussi et surtout à reconnaître le bien-fondé d'une pratique sur laquelle repose largement, depuis plusieurs siècles, l'image négative que l'on a pu diffuser des savanes, à la fois comme paysage et comme monde social. Proposer d'emblée à la collectivité publique d'utiliser le brûlage était ainsi comme viser directement notre cœur de cible en testant, d'une certaine manière, la solidité de l'un des noyaux durs de la représentation héritée des savanes. Le fait que celui-ci se soit avéré relativement fragile a constitué pour nous un enseignement important, confirmant l'hypothèse que nous faisons d'un basculement en cours des regards portés sur cet espace. La mise en œuvre — avec la collaboration de la Sécurité civile, des pompiers et de l'ONF — dès novembre 2015 d'un



programme de brûlage dirigé (qui se poursuit aujourd'hui)<sup>28</sup> a résonné comme une reconnaissance du rôle et du travail des éleveurs de la savane, longtemps condamnés à recourir clandestinement à ce moyen de gérer la ressource pastorale.

Si la mise en œuvre de ces expériences de brûlage constitue donc une petite victoire symbolique, leur efficacité écologico-paysagère demeure quant à elle encore à démontrer, ou au moins à appréhender avec plus de précision. Les effets des brûlages sur la végétation sont observés à partir de relevés pratiqués sur des placettes botaniques et sur la base de transects phyto-sociologiques<sup>29</sup>. Sur une partie des savanes du Cap La Houssaye (la plus élevée en altitude), qui reflète en cela la situation de la plupart des autres savanes encore présentes sur le littoral occidental, le cycle du feu a été interrompu, en même temps que la fréquentation pastorale régressait, avec pour conséquence un développement rapide des ligneux. Le remue-ménage des sols engendrés par la construction de la Route des Tamarins, qui traverse cette partie haute de la savane, a accéléré le mouvement. *Leucæna leucocephala* a ici complètement envahi, depuis 2008 (date du passage du dernier feu important), les versants exposés au vent du sud et il progresse rapidement sur les crêtes et les plateaux, en même temps que tout un cortège de plantes envahissantes qui ferment, peu à peu, perspectives et chemins. À ce stade de la dynamique du paysage végétal, le feu ne peut plus avoir, à proprement parler, le rôle d'entretien et de renouvellement de la ressource pastorale qui lui était naguère dévolu. Ce qu'il s'agit de tester est ici sa contribution potentielle à l'élimination des plantes envahissantes, et notamment de *Leucæna*, ou plus largement à la régulation des dynamiques actuelles d'envahissements. Les premiers résultats obtenus montrent qu'après un premier passage, le feu favorise la mobilisation de la banque de graines dans les zones densément peuplées de *Leucæna*, mais qu'il élimine définitivement, néanmoins, les petits sujets<sup>30</sup>. Le Cap La Houssaye présente cependant tous les stades de la dynamique en cours, depuis les savanes à *Heteropogon* encore ouvertes et plus ou moins vieillies de la zone ad-littorale, jusqu'au manteau forestier à *Leucæna* des parties hautes, en passant par des zones d'ourlets et des savanes piquetées de ligneux de petites tailles. Des expériences de brûlage sont actuellement en cours sur ces espaces correspondant à différents stades d'évolution, et il est trop tôt pour faire ici état de résultats.

Le feu seul, toutefois, ne peut rien. Il faut qu'après lui, et quand la végétation a suffisamment repoussé, passe le bétail. Caprins et bovins maintiennent les ouvertures que le feu a ménagé, consomment les jeunes pousses et aident à limiter l'expansion des arbres et des buissons. Or, si nos enquêtes montrent que les savanes du Cap La Houssaye ont naguère accueilli plusieurs milliers de bêtes (bœufs, chèvres, porcs, moutons...), seul un éleveur à la tête d'un troupeau de bœufs de 70 têtes utilise encore cet espace aujourd'hui. Il s'est par conséquent avéré nécessaire de réintroduire du bétail sur ces savanes, non pas dans l'esprit de retrouver un niveau ancien de pression pastorale, mais plutôt pour se donner, dans un premier temps, les moyens d'une observation des effets conjugués du brûlage et du broutage. Un troupeau caprin laboratoire, comptant actuellement 80 bêtes, a ainsi été créé, pour pouvoir être conduit sur les

---

<sup>28</sup> . Trois campagnes de brûlage ont d'ores et déjà été menées. Les chantiers sont conduits par le Major Eric NUSSBAUM (État-Major de zone de l'Océan Indien). Jean-Paul METAILIÉ (UMR GEODE) a assuré la direction scientifique de ce volet des expérimentations. Celles-ci ont permis que commence à se former à La Réunion une cellule de brûlage dirigé dont les savanes du Cap La Houssaye constituent le terrain d'instruction.

<sup>29</sup> . Ce travail est actuellement dirigé par la botaniste et écologue Claudine AH-PENG (UMR PVBMT), ainsi que par le phyto-sociologue Vincent BOULLET.

<sup>30</sup> . Cf. Pauline GAUD et al., « Dynamique post-incendie de la végétation et effets du feu sur la banque de graines dans la savane du Cap La Houssaye », dans S. BRIFFAUD et C. GERMANAZ, op.cité.

terrains brûlés dès la repousse. Piloté par l'association APPER — auquel le Conservatoire du littoral a confié cette responsabilité — et une agronome du CIRAD en charge de cet aspect de notre recherche-projet <sup>31</sup>, ce volet pastoral poursuit deux objectifs complémentaires. Celui de se servir de cette expérience pour construire un troupeau conservatoire de la race « cabri péi », aujourd'hui en danger de disparition à La Réunion et celui d'impliquer les éleveurs des savanes intéressés par ce projet dans le montage et le gardiennage du troupeau. La future gestion que préfigurent les expérimentations menées au Cap La Houssaye ne vise de fait pas à substituer l'action de la collectivité à celle des éleveurs (et des usagers de la savane en général), mais à poser les bases d'un projet visant à la fois à la reconnaissance symbolique, la légalisation, la sécurisation (pour ce qui est du brûlage) et — grâce à tout cela — la revitalisation de pratiques d'exploitation des ressources indispensables à la conservation des paysages.



Chantier de brûlage d'août 2017 au Cap La Houssaye. © Hervé Douris.

Le risque pris, qui se reflète dans les difficultés que nous rencontrons, n'en demeure pas moins important. Légaliser des éleveurs qui depuis toujours exploitent la savane sans droits ni titres revient à visibiliser leur activité et à les contraindre aux respects de certaines normes, voire à les impliquer dans des fonctionnements économiques et institutionnels dont ils se tenaient, souvent volontairement, éloignés. Les attermoissements de certains éleveurs associés à nos projets montrent une difficulté compréhensible à franchir ce pas, par crainte de perdre un peu de cette liberté et de cette indépendance qu'ils associent eux-mêmes explicitement à la vie dans la savane.

---

<sup>31</sup> . Association pour la promotion de l'élevage et de l'écologie à La Réunion. Olivia FONTAINE coordonne ce volet de la recherche.

Dans le même ordre d'idée, la mise en lumière, à laquelle nous avons contribué, de l'engouement actuel pour la fréquentation sportivo-récréative des savanes a fait immédiatement vibrer la fibre aménagiste de certains acteurs de l'île, comme si une pratique informelle dans un espace lui-même non conditionné pour s'adapter à une « fonction » ne pouvait se concevoir. Combien de temps la savane résistera-t-elle à l'installation de signalétiques tapageuses, à l'aménagement de chemins balisés et confortables, qui mènent quelque part ; de parkings rationalisés, de sentiers de découverte botanique ou patrimoniaux et de bars à vue... aussi menaçants pour elle que la pression urbaine et agricole qui depuis vingt ans l'engloutit ?

Entre disparition et aménagement, la voie étroite qui peut être tracée passe sans aucun doute par l'auto-organisation et la résistance de ceux qui vivent et exploitent les savanes. Cela suppose que de ces dernières remonte une parole qui ait les moyens de se faire entendre. Cela suppose aussi que des incitations soient données, comme c'est le cas aujourd'hui au Cap La Houssaye, à la reconstruction d'un système d'exploitation des ressources autogéré, viable et efficient du point de vue environnemental. Notre travail, on l'a compris, s'oriente dans ces deux directions.

Mais ce qui sans nul doute peut apporter aux savanes une capacité de résilience particulière est le fait de devenir le foyer privilégié d'une construction critique visant les modes d'aménagement et de patrimonialisation (notamment d'éco-patrimonialisation) aujourd'hui à l'œuvre dans l'île ; de devenir le lieu, aussi, d'où penser et où expérimenter des manières d'agir alternatives, qui peuvent prétendre à une portée globale. Ces îles dans l'île, vestiges assiégés d'un monde qui se meurt, pourrait bien être le terrain le plus propice qui soit à une utopie paysagère, c'est-à-dire à un projet qui renoue les fils entre conservation de la nature, complexité socio-écologique des environnements et charge symbolico-culturelle des lieux ; mais un projet, aussi, qui assume pleinement ce que ce mot de « paysage » est le seul, dans le lexique de la recherche et de l'action, à porter, à savoir la référence à une réalité sensible qui — comme le dit l'artiste Florans Waro à propos de la savane elle-même — « n'a pas de bords » et qui toujours transcende le concept qui nous sert à la décrire ou à la transformer. Ce qu'il reste des savanes pourra plus aisément subsister si un paradigme nouveau vient habiter ces vestiges ; si un lien peut être plus solidement noué entre leur destin et celui d'une île qui, entre une écologisation trop a-culturée et un aménagisme trop souvent destructeur, doit s'inventer un autre futur. C'est cela sans doute, et rien moins que cela, qui se joue aujourd'hui dans les paysages, magnifiques et abimés, des savanes sous le vent.